

**Conseil régional**

Unité personnel et ressources humaines

Paris, le 30 janvier 2007

Mission décentralisation  
Affaire suivie par : Marie-Claude VIERON  
Tél : 01.53.85.62.89  
Fax : 01.53.85.73.16

UPRH/MD/MCV/CM/n°33

**Monsieur Philippe SABOT**  
**Président APE**  
**PEEP Hélène Boucher**  
**75 cours de Vincennes**  
**75020 PARIS**

**OBJET :** situation des personnels TOS au service de restauration du lycée Hélène Boucher.

Monsieur,

Par votre courrier en date du 13 janvier 2007, vous avez souhaité me saisir de votre préoccupation quant au fonctionnement du service de restauration du lycée Hélène Boucher.

Cet établissement comporte actuellement un poste vacant d'agent d'entretien et d'accueil (AEA) sur lequel a été affecté un agent contractuel à compter de la rentrée de janvier.

Après contact pris avec l'intendance de l'établissement, il n'y a pas à notre connaissance d'autres postes non pourvus chez les personnels TOS.

Pour ce qui est des absences d'agents, deux suppléances nous ont été demandées, et une contractuelle a été affectée auprès du lycée depuis le 21 septembre 2006.

Je conviens que le mois de décembre 2006 a constitué en termes d'absentéisme des personnels TOS, un passage très difficile pour les lycées franciliens et une recrudescence des demandes de suppléances a été observée durant cette période sur une majorité de lycées d'Île-de-France.

Je ne puis donc, pour l'heure, que vous confirmer que la situation du lycée Hélène Boucher tend à se rapprocher globalement de la normale.

Mes services restent en relation avec la direction du lycée Hélène Boucher pour le suivi de la question de l'absentéisme des personnels TOS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Michel PRUD'HOMME**

Directeur Général Adjoint  
Chargé de l'Unité Personnel et Ressources humaines